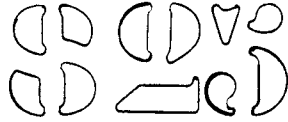


**bulletin
d'information
du bureau
confédéral**

traitement



17/06/88

COURRIER CONFEDERAL

CULTURE	
Avignon 1988.....	2 - 3
ORGANISATION	
Faire des adhésions : une activité indispensable et de haut niveau.....	4
CENTRE CONFEDERAL DE LA JEUNESSE	
Campagne "mépris, injustice : on se rebiffe" un premier bilan encourageant.....	5
Précarité, dangers, nocivité.....	6 - 7
C.C.E.O.	
Précisions sur session "Europe".....	7
SANTE PROTECTION-SOCIALE RETRAITE	
Nouvelle amputation des retraites du régime U.N.I.R.S.....	8
SECTEUR ECONOMIQUE	
Cahiers "analyses et documents économiques..."	8 - 9
Séance du 24 mai du Conseil Economique et Social.....	10
EMPLOYES-LIAISON	
Stage.....	11
ANTOINETTE	
Vente de masse en septembre.....	12 A
PRUDIS-C.G.T.	
Stage de procédure, stage de droit du travail	13 - 14
R.P.D.S.	
Sommaire N° 509-510.....	15 B
CENTRE CONFEDERAL DE LA JEUNESSE	
Vacances en U.R.S.S.....	16



CULTURE

AVIGNON 1988

Le Vendredi 22 juillet sera notre journée C.G.T., maintenant devenue traditionnelle en Avignon. Nous profitons du festival pour réunir les militants C.G.T. des départements environnants et ceux en vacances dans la région, pour approfondir tel ou tel aspect de notre activité culturelle qui concerne bien évidemment l'ensemble des organisations de la C.G.T. et c'est la raison de la parution du document préparatoire dans ce courrier confédéral.

oOo

"Le choc des mots,
Le poids des idées
l'action culturelle"

et le bicentenaire de la Révolution française

Dans notre société où les médias influencent la vie publique et individuelle, ce qui caractérise, entre autres, l'activité politique et syndicale est l'emploi de mots qui, pour être identiques ou presque, n'ont pas la même signification et la même charge idéologique selon qui les prononce

Liberté, inégalités, culture, solidarité ... sont présents dans tous les discours.

Ainsi le libéralisme et ses variantes dont les tenants prônent la liberté individuelle - qui serait contre ? - ne conduit en fait dans le système politico-économique actuel qu'à un développement d'un type d'individualisme qui remet en cause la notion de solidarité nationale laissant ainsi la porte ouverte à un assistanat institutionnalisé qui constitue le fondement même d'une société éclatée à deux vitesses régulée par la loi de l'argent.

Il y a donc entre le mot, la perception de sa signification et la réalité un fossé dans lequel s'engouffre toutes sortes d'interprétations et de récupérations. Il ne s'agit pas là d'un problème de propagande mais bien d'un problème culturel et de communication qui nous interroge.

A l'inverse nous pouvons nous poser la question : comment au travers des mots que nous employons et qui définissent nos options syndicales, la masse des travailleurs, voire la population perçoivent ou non ce que nous sommes réellement ?

S'il est vrai que la culture est malade de la crise, que les modes de vie, les mentalités, les repères évoluent il n'en reste pas moins que les valeurs humanistes essentielles, la paix, l'antiracisme, les droits de l'homme etc. sont vivantes au coeur du patrimoine humain. C'est pourquoi nous avons pu voir comment, le débat autour des grandes valeurs a fait l'objet lors de la dernière élection présidentielle, de récupération de toute nature.

Les mots et au-delà les idées qu'ils sous-tendent sont destabilisés, piégés, tordus, déviés par la crise et les mutations sociales.

Le patronat en associant les mots culture et entreprises, pour définir à partir d'aspirations et de changements réels une stratégie de crise économique et sociale a pris l'initiative.

Pour notre part, il est besoin aussi de redéfinir les mots non par simple plaisir linguistique mais pour la lutte.

La culture de l'entreprise comme la culture à l'entreprise sont l'affaire des travailleurs eux-mêmes. Culture générale, civisme, solidarité, autant de mots et de notions qui ne peuvent à en



croire le patronat et les penseurs du libéralisme, trouvée aujourd'hui de signification que dans l'entreprise.

La culture générale se réduit alors au scientifique, au technique et à l'économique étroitement adaptés dans l'entreprise aux exigences d'une gestion rigoureuse des coûts. La culture d'entreprise est une culture économico-fonctionnelle vecteur d'un nouveau consensus social. Le civisme et la solidarité dans ce contexte ne servent, au nom de la gestion sociale de la crise qu'à favoriser la flexibilité sous toutes ses formes dont les conséquences entraînent la diminution des garanties collectives et l'ameusement des salaires. On tente d'enfermer les découvertes scientifiques et technologiques dans les seules limites de l'économie. On espère nous faire admettre qu'elles n'existent qu'au service de la production, de la productivité donc du profit. Dans ces conditions les progrès scientifiques et leurs retombées sociales sont coupées de l'éthique, de la morale au sens où la société, dans son ensemble, ne porte pas la réflexion suffisante sur les finalités de cet essor sans précédent de la connaissance.

Il faut éviter le piège de l'économisme. L'économie, la production humaine ne sont pas une fin en soi, elles servent des objectifs précis soit le profit pour lui-même, soit la satisfaction des besoins et des aspirations des hommes. Si les travailleurs doivent intervenir en amont sur la gestion des entreprises c'est bien pour peser par leur action sur le sens de ces objectifs. La satisfaction des besoins, si elle est d'ordre matériel est aussi culturelle c'est-à-dire qu'elle intéresse tout ce qui permet le développement de l'individualité dans tous les domaines du rationnel, mais aussi de l'imaginaire, du sensible, de l'émotion, du symbolique.

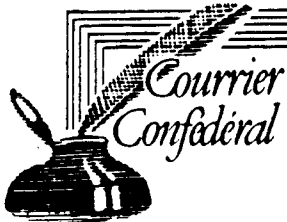
C'est pourquoi il est essentiel que le contenu de nos actions culturelles dans les entreprises ne se situe pas en dehors de nos préoccupations syndicales donc de notre politique culturelle telle qu'elle a été définie; à savoir une culture humaniste qui intègre aux intérêts de classe les grandes questions universelles que sont par exemple la paix et la faim dans le monde, la lutte contre le racisme, les droits de l'homme, les problèmes que posent l'application des grandes découvertes scientifiques, la défense et le développement de la démocratie etc. sans oublier l'accès à toutes les formes de la création artistique.

Pour en revenir aux mots, il est évident dans ces conditions que leurs définitions et leur mise en action sont aussi un enjeu de classe.

Une telle démarche culturelle ne se substitue pas à l'action syndicale elle a sa spécificité, mais elle ne peut que renforcer notre combat pour une société plus juste et plus fraternelle. Pour cela il ne faut pas craindre - c'est une part de la spécificité de l'action culturelle - d'ouvrir largement le débat et la confrontation des idées.

Sans faire de comparaison et des rapprochements trop hatifs nous pouvons faire référence culturelle à ce qui s'est passé lorsque l'encyclopédie de Diderot et d'Alembert, en recensant l'ensemble des techniques et des savoirs-faire de l'époque, était mise au service d'un projet de société qui avait pour devise : liberté, égalité, fraternité.

Nous avons l'opportunité avec le bicentenaire de la Révolution Française de mettre en oeuvre concrètement nos conceptions. En reprenant les valeurs dont elle fut porteuse, nous pouvons leur donner toutes leur signification actuelle en conjuguant notre action syndicale et l'intervention culturelle du C.E.



ORGANISATION

FAIRE DES ADHESIONS :

Une activité militante indispensable et de haut niveau

Dans ce contexte fortement marqué par les élections (présidentielles et législatives) ainsi que par des luttes sociales importantes et d'une tenacité remarquable, 49.168 adhésions et 890 bases nouvelles ont été réalisées depuis le début de l'année. Cela représente 13.464 adhésions et 209 B.N. de plus que l'année dernière à la même date.

Comment faire plus et mieux pour renforcer la CGT de telle sorte que la sollicitation de l'adhésion soit une des activités essentielles dans tout ce que nous entreprenons.

Poser l'adhésion en ces termes aujourd'hui concerne toute la CGT et plus particulièrement chaque direction syndicale d'entreprise et d'Union locale :

- collecter les revendications dans les services, bureaux, ateliers, chantiers et les défendre auprès des directions avec une bonne argumentation, c'est l'ABC de chaque Elu et Mandate CGT ;
- solliciter l'adhésion de ceux qui sont concernés, c'est le meilleur acte complémentaire et indispensable aujourd'hui pour "forcer" les résistances patronales et gouvernementales auxquelles nous sommes confrontés ;
- dans cette même démarche, au cours de chaque lutte, rassemblement, manifestation, arrêt de travail ou parrainage d'une entreprise inorganisée, doit correspondre un TEMPS FORT préparé et organisé de l'adhésion.

LE CARNET DE L'ADHESION, UN OUTIL DE MASSE POUR CET OBJECTIF

La Confédération vient d'éditer des carnets de l'adhésion. Ceux-ci sont à la disposition des Syndicats et des Unions locales au siège des U.D..

Il s'agit d'un matériel simple qui doit devenir l'outil quotidien de chaque militant, de chaque élu et mandaté ... et pourquoi pas de chaque syndiqué permettant de poser à chaque travailleur deux questions déterminantes et très simples : pourquoi et sur quoi agir maintenant ? En quoi c'est important d'adhérer à la CGT aujourd'hui ?

Les employés, les ICT, les ouvriers, les retraités ont besoin de syndicats CGT forts pour faire le "POIDS" et enrayer le mécanisme de régression sociale que les forces du capital ont mis en route dans le cadre de l'EUROPE de 1992.

La force de la CGT, c'est d'abord :

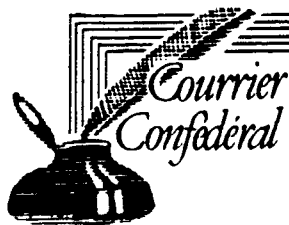
- le nombre de ses adhérents,
- leur conscience de classe,
- leur participation à l'activité et aux décisions de leur syndicat.

UNION DEPARTEMENTALE

CARNET
DE
L'ADHESION
CGT

L'Union Locale
Le Syndicat
Le titulaire du carnet

**CARNET
DE
L'ADHESION**
CGT



CENTRE CONFEDERAL DE LA JEUNESSE

CAMPAGNE "MEPRIS, INJUSTICE : ON SE REBIFFE !"

Un premier bilan encourageant

Engagée il y a moins de six mois, la campagne du C.C.J. "**Mépris, Injustice : on se rebiffe !**" porte ses fruits.

Deux objectifs sont à l'origine de cette campagne :

- * Contribuer au développement des luttes des salariés avec la C.G.T. avec un apport original et une prise en compte des particularités de la jeunesse ;
- * S'inscrire de façon offensive dans la bataille vitale engagée par toute la C.G.T. : le renforcement en grand de notre Organisation syndicale.

Bien qu'ils ne soient pas exhaustifs, les éléments dont nous disposons confirment l'efficacité de notre démarche pour les luttes et pour le renforcement et constituent un encouragement concret, grandeur nature, à poursuivre dans ce sens.

Les luttes : A ce jour, confirmant l'analyse de la CGT sur le développement des luttes, nous maîtrisons la connaissance de **77 luttes** avec une participation exclusive ou très majoritaire de jeunes, ayant mis en mouvement des milliers de jeunes avec la CGT.

Des luttes dynamiques, parfois tenaces, sur un éventail revendicatif tendant à s'élargir, souvent couronnées de succès (et pas des moindres), mettant en action une grande diversité de jeunes. Pour une vision complète, il convient d'ajouter à ces luttes de haut niveau les dizaines de réunions, débats, d'expressions spécifiques, ou autres formes de travail contribuant, par un travail adapté en direction des jeunes, à élargir le nombre de salariés dans l'action avec la C.G.T.

Le Renforcement : Il convient de souligner que ce développement des luttes avec cette participation remarquable de la jeunesse, ce travail multiforme en direction des jeunes dans les entreprises s'accompagne d'un renforcement de la C.G.T., partout où cette question vitale est prise au niveau qu'il convient pour l'efficacité des luttes. Aussi, dans ces luttes, depuis le début de la campagne "**Mépris, Injustice : on se rebiffe !**", ce sont **2 256 adhésions** de jeunes recensées par le C.C.J. et la moisson n'est pas terminée.

La Formation Syndicale : Prendre appui sur ces premiers résultats pour aller plus loin avec les jeunes dans les entreprises, nécessite d'engager un réel travail de formation syndicale de nos cadres syndicaux à la jeunesse. Les premiers efforts développés en la matière par le C.C.J./C.G.T. a permis de former, depuis le début 88, 64 camarades qui ont suivi un stage jeune dans leur département, leur Fédération ou avec le C.C.J.

NE PAS EN RESTER LA ! Aussi remarquables et prometteurs soient ces résultats marquant un net progrès du travail de la C.G.T. en direction des jeunes, ils ne sont pas encore au niveau qu'exige la dégradation de la situation, en particulier celle des jeunes, pour inverser de façon durable et globale la situation et pour imposer d'autres choix conformes aux intérêts des jeunes, des salariés et du pays.

Dans le même temps, ils sont révélateurs des potentialités réelles parmi la jeunesse pour un élargissement et un développement plus grand des luttes, pour le renforcement de la C.G.T. Ils constituent donc un véritable point d'appui pour aller plus loin, un encouragement à persévérer dans notre démarche au-delà de la campagne "**Mépris, Injustice : on se rebiffe !**"

Sachons tous ensemble en tirer les enseignements pour transformer ce bel essai !



PRECARITE - DANGERS - NOCIVITE

LA PREUVE PAR E.D.F./G.D.F.

Chacun dans la C.G.T. mesure aujourd'hui les raisons fondamentales qui poussent patronat et gouvernement à développer à pas de géant les diverses formes de travail précaires. Nous en mesurons mieux les effets immédiats et les dangers pour les jeunes et au-delà pour tous les salariés. L'expérience nous a aussi confirmé, à la lumière de nombreux succès, qu'il n'y a en la matière aucune fatalité à la condition d'organiser l'action avec la C.G.T.

Le Centre Fédéral de la Jeunesse C.G.T. de la Fédération de l'Energie vient de tirer des premiers enseignements du développement de la précarité à E.D.F./G.D.F., à partir d'un bilan fourni par la Direction de ces entreprises.

Depuis octobre 1985, ce sont 2 016 jeunes qui ont fait un T.U.C. pendant des périodes de 3 mois à 1 an, et ce malgré les difficultés rencontrées par les directions pour renouveler massivement les périodes de T.U.C. et aussi **faute de candidats dans les AN.P.E.**

Ces jeunes, pour l'essentiel, effectuent des tâches indispensables à la marche de l'entreprise entrant dans le cadre d'emplois statutaires (entretien, travaux administratifs, etc.).

Depuis 1987, ce sont 605 jeunes qui ont fait ou font un stage à E.D.F./G.D.F. en contrat qualification et 8 jeunes en S.I.V.P.

Pour l'essentiel, ces jeunes sont ciblés minutieusement à des fins de rentabilité et sont titulaires de C.A.P., B.E.P., B.A.C. **Les précaires représentant 25 % des "embauches"** de l'entreprise.

Les jeunes en contrat qualification sont mis en situation de travail et intégrés dans les équipes au même titre qu'un agent statutaire. **(Ce qui conduit parfois à des accidents comme ce jeune électrocuté à Quimper !)**

Dans le même temps, **ce sont 630 emplois statutaires** qui, rendus disponibles, **n'ont pas été pourvus.**

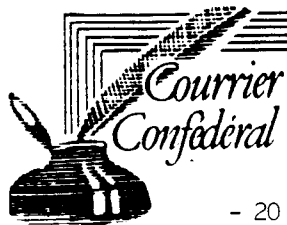
Enfin, la direction elle-même reconnaît **"ces contrats de qualification n'ont pas débouché sur des embauches à E.D.F./G.D.F. ou dans d'autres entreprises."**

Confirmation donc grandeur nature, chiffres à l'appui, de l'inefficacité, des dangers et de la nocivité du développement de la précarité, pour les jeunes, l'ensemble des salariés, pour l'emploi, les salaires, les statuts et conventions collectives.

Les jeunes électriciens-gaziers, avec leur C.F.J., ne comptent pas en rester là, qui organisent dès maintenant l'action dans les entreprises et prévoient une grande initiative pour le dernier trimestre 1988.

G.I.E. : Groupement d'Intérêt économique, (créé pour les 5 plus grandes entreprises du Bâtiment et des Travaux Publics de France), après 3 semaines de grève dont une forte proportion de jeunes, la Direction a cédé :

- Augmentation de salaires de 4, 5 %.
- Transformation des 110 Contrats à durée déterminée en contrats à durée indéterminée.
- Augmentation de la prime de déplacement.
- 10 minutes payées pour le déshabillage.



- 20 minutes payées pour aller toucher la paye.
- Une prime de hauteur pour les grutiers.
- Une heure mensuelle d'information syndicale.
- 40 intérimaires maintenus pendant 4 mois sur le site (au lieu des navettes incessantes).

Emplois, salaires, droit et libertés syndicales, temps de travail = un succès à apprécier comme il se doit et qui devrait en faire réfléchir plus d'un.

C.D.J. SEINE MARITIME (76)

Suite à une nouvelle réunion du Comité de Chômeurs le 11 mai dernier, à laquelle ont participé plus d'une cinquantaine de chômeurs dont une majorité de jeunes, 5 nouvelles adhésions à la C.G.T. sont réalisées, ce qui porte à 58 le nombre de chômeurs, notamment des jeunes ayant adhéré depuis la création du Comité en février dernier.

Le C.D.J. décide, avec les chômeurs, de décentraliser les permanences d'accueil et de lutte des chômeurs dans une dizaine de villes du département pour permettre d'élargir l'action.

C.D.J DU NORD (59)

30 T.U.C. ont été embauchés au Conseil Général (affaires sociales). Il s'agit des 30 jeunes qui possèdent un B.A.C. F8. Le Conseil Général ayant créé 60 postes de secrétaires médicales. Les camarades du syndicat ont mené la bataille pour que les T.U.C., possédant le diplôme requis, soient embauchés sans passer le concours. **Ils ont gagné.**

A ce jour **3 adhésions ont été réalisées.**

Le syndicat pose le problème de l'adhésion à l'ensemble de ces jeunes et voit à continuer la lutte pour l'embauche de tous les T.U.C. qui restent (des postes de sténodactylo et de commis ayant été eux-aussi créés).



C. C. E. O.

Plusieurs camarades nous ayant posé la question, nous précisons qu'il n'existe aucune contradiction entre la participation aux journées d'étude des secrétaires généraux d'UD, Fédérations et Régions de cet été et la Session "Europe" qui aura lieu à Strasbourg en septembre. (Pas plus qu'avec la Session "Stratégie Sociale du capital" de décembre).



SANTE, PROTECTION SOCIALE RETRAITE

NOUVELLE AMPUTATION DES RETRAITES DU REGIME U.N.I.R.S.

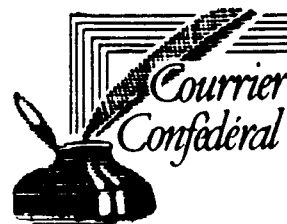
Le Conseil d'Administration de l'UNIRS qui regroupe 45 caisses de retraites et 4 300 000 allocataires, vient de décider de n'augmenter les retraites complémentaires du régime que de 1,02 % au 1-7-1988, ce qui porte la valeur du point à 2,081 au lieu de 2,060.

Cette véritable aumône intervient après une non revalorisation au 1-1-88.

La C.G.T. avait proposé que la valeur du point ne soit pas inférieure à 2,122, soit une augmentation de 3 %, correspondant à la hausse du coût de la vie. Toutes les autres composantes du Conseil d'Administration (CNPF - CFDT - FO - CFIC - CGC) ont refusé la proposition C.G.T. et ont donc décidé une nouvelle amputation du pouvoir d'achat des retraités et allocataires des institutions de l'U.N.I.R.S.

Ce nouveau coup porté aux retraites complémentaires est une raison supplémentaire pour les actifs et retraités de participer nombreux aux différentes actions organisées par la C.G.T. pour la défense de la Protection Sociale, et de venir renforcer la C.G.T. et son Union Confédérale des Retraités.

Nous les appelons, en outre, à envoyer massivement des motions, pétitions, télégrammes à leur Caisse de retraite pour protester contre cette nouvelle dégradation de leur pouvoir d'achat et exiger la prise en compte de leurs revendications.



SECTEUR ECONOMIQUE

CAHIERS "ANALYSES ET DOCUMENTS ECONOMIQUES"

LE N° 30 EST PARU

Il est possible, en plus des contingents habituellement distribués, d'assurer le service des CAHIERS aux militants et organismes qui le souhaiteraient.

Ce service, que nous avons créé pour répondre à des sollicitations qui nous sont parvenues, sera assuré en échange d'une participation aux frais, incluant les frais d'envoi.

Les conditions du service des CAHIERS sont ainsi établies :

- Participation pour un numéro (dans nos bureaux)..... 10 F.
- Participation du numéro (par correspondance, y compris les frais d'envoi)..... 20 F.
- Participation 5 numéro (un an), y compris les frais d'envoi..... 100 F.

Toutes les demandes sont à adresser au "MATERIEL SYNDICAL DE LA C.G.T."

263 rue de Paris
93516 MONTREUIL Cédex.

Chèques à libeller à l'ordre du **materiel syndical CCP PARIS 13301 OOS**

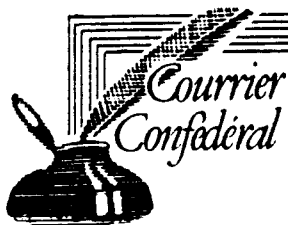
Cahiers « Analyses et Documents Economiques » - n° 30 - avril 1988

—éditorial—	1	Gérard ALEZARD
—problèmes—		
* Le sommet de Bruxelles : un compromis pour une Europe en crise	4	Charles DEMONS
* Chômage, précarité, exclusion : trois mots clés que confirme l'année 1987	8	Danièle GUILLEMOT
* Les vrais compte de la Sécu. A propos du rapport de décembre 1987	12	Jean-Claude GAGNA
* Nouveau management et stratégie de rentabilité	16	Didier BARBIER
DOSSIER : QUESTIONS DE L'IMMIGRATION ET SYNDICALISME		
* Le racisme, ce poison qui tue	20	Alphonse VÉRONÈSE
* De l'expansion à la crise, évolutions et perspectives des migrations internationales	22	Jean MAGNIADAS
* La population étrangère en France - Principales évolutions des années soixante aux années quatre-vingt	28	Maryse TRIPIER
* Malgré le retour de la « Police des étrangers », les immigrés ne sont plus ce qu'ils étaient	37	Michèle BONNECHÈRE
* Protection sociale et travailleurs migrants	44	Serge CAPPÉ
* Avec la CGT, les immigrés dans les luttes actuelles	49	Jean BELLANGER
—chroniques—		
* Regards sur la situation économique et sociale de la Réunion	54	Jean MAGNIADAS
* Projet d'entreprise : EDF, laboratoire du CNPF	61	Michel LAUTISSIER
—notes de lecture—	66	

I
à
VIII**DOSSIER : Conférence syndicale mondiale sur la sécurité économique internationale Paris 1-3 février 1988***Présentation de Jean MAGNIADAS*

Extraits des contributions de :

RAZAKANAIVO (FISEMA - Madagascar)
Jaime FUCHS (CONAT - Argentine)
Serge POPELLO (CCSS - URSS)
Gérard ALEZARD (CGT - France)
Gérard DE BERNIS (CGT - France)
Maria CARMO SANTOS (CGTP-IN - Portugal)



SECTEUR ECONOMIQUE

Dans sa séance du 24 mai, le Conseil Economique et Social avait à son ordre du jour :

"LE FINANCEMENT EXTERNE ET LA GESTION DE TRESORERIE DES COLLECTIVITES LOCALES"

Intervenant : Jean-Christophe LE DUCQU

Mardi 24 mai 1988 ont été discutés au Conseil Economique et Social un rapport et un projet d'avis, qui dans leur forme initiale préconisaient la bancarisation de la trésorerie des collectivités locales. En s'appuyant sur les problèmes actuels de fonctionnement de la comptabilité publique (suppressions d'emplois, équipement informatique insuffisant, rigidité des règles de gestion...) les milieux bancaires voudraient justifier une extension de leur intervention dans ce secteur. Cela représente un danger pour les communes, pour les populations et pour les missions de la comptabilité publique.

Sans nier les problèmes existants et en prenant en compte les besoins nouveaux des collectivités territoriales, la CGT s'est clairement opposée aux conclusions du projet d'avis du Conseil Economique. A la suite de la discussion les partisans de la bancarisation ont du battre en retraite. Sans accepter l'amendement de la CGT dans sa forme, le Conseil Economique, contrairement aux conclusions dont par anticipation les journaux se sont faits l'écho, a été amené à prendre des distances très nettes avec l'objectif de bancarisation, acceptant d'en souligner tous les dangers pour la solidarité entre collectivités territoriales.

A la suite de cette évolution, dans laquelle elle est pour beaucoup, la CGT s'est abstenue sur le vote global de l'avis marquant par là son accord avec la modification apportée au texte initial, mais soulignant l'absence de réponses de fond aux problèmes de la situation financière des communes, départements et régions.

La déclaration finale du groupe CGT résume sa position de fond. Nous la publions ci-après :

DECLARATION DU GROUPE C.G.T.

Il apparait nécessaire comme le souhaite l'avis qu'une plus grande transparence préside aux relations entre collectivités territoriales ainsi qu'entre celles-ci et l'Etat. Un système de rémunération des dépôts et des avances est tout à fait concevable à condition qu'il reste limité de manière à ne pas détourner vers des placements purement financiers, des ressources qui doivent être affectées à des dépenses réelles. Ce système transparent doit avoir pour but de renforcer la solidarité entre les budgets publics quels qu'ils soient sur la base des avantages réciproques et non de développer un comportement du chacun pour soi, voire les antagonismes entre les collectivités.

Par contre l'objectif de constitution d'une épargne permanente comme préalable à la réalisation de dépenses d'équipement nous parait particulièrement contestable. Cependant le groupe de la CGT se félicite que l'avis, à la suite de différents amendements prennent nettement distance avec l'objectif de bancarisation de la trésorerie des collectivités territoriales. Mais la situation des collectivités locales aurait justifié que d'autres réponses aux problèmes financiers actuels de celles-ci furent examinées.

Outre la recherche de nouveaux outils de gestion dans les budgets locaux renforçant l'efficacité des fonds, il aurait été nécessaire d'explorer la voie d'une véritable mutualisation des liquidités et des ressources momentanément inutilisées entre collectivités territoriales et organismes dépendants, notamment les offices HLM. Un tel type de circulation monétaire et financière permettant une déconnexion de fait des taux des marchés financiers internationaux, serait la base d'avances nouvelles pour réaliser les investissements locaux et régionaux préparant l'avenir.

Le développement de nouvelles formes de solidarités financières entre les communes et les populations sont aussi envisageables. L'objectif fondamental ne peut pas être une meilleure gestion financière des trésoreries ou l'accès à de nouvelles sources d'emprunt, sans que soit posé le préalable d'une affectation des ressources au développement des populations, de l'emploi, des productions réelles. Là nous semble résider la question essentielle de l'équilibre financier des collectivités territoriales.



EMPLOYES-LIAISON

STAGE EMPLOYES

* STAGE SPECIALISE SUR L'ACTIVITE DE LA C.G.T. EN DIRECTION DES EMPLOYES

* DU 9 AU 15 OCTOBRE 1988.

- CONTENU : Etude sociologique de la catégorie.

Politique revendicative, action de propagande et travail d'organisation en direction des employés.

- STAGIAIRES :

- Responsables d'U.D., U.L., Fédérations chargés d'animer le travail de la C.G.T. dans cette catégorie.

- Militants de grandes entreprises ayant un fort pourcentage d'employés.

- FORMATION SYNDICALE GENERALE : Niveau moyen exigé.

- DATE ET LIEU : du 9 au 15 octobre 1988 - Centre B. FRACHON à COURCELLE.

CANDIDATURE

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

.....

FEDERATION : U.D. :

RESPONSABILITES SYNDICALES :

ENTREPRISE :

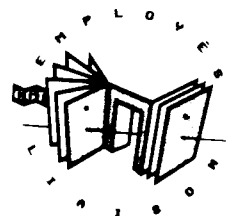
STAGE MOYEN SUIVI EN :CANDIDATURE TRANSMISE PAR :

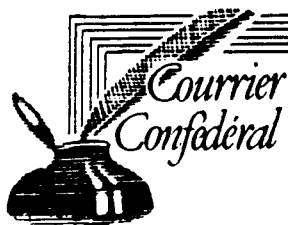
. FEDERATION : _____

. U.D. : _____

Le :

A renvoyer dès maintenant à : EMPLOYES-LIAISON - 263, rue de Paris
93516 MONTREUIL.





ANTOINETTE

POUR ASSURER LE SUCCES DE LA VENTE DE MASSE EN SEPTEMBRE :
S'ENGAGER DES A PRESENT !

Les vacances sont là et, avec elles, les grands départs. Cependant, avant la détente et le repos - tout comme pour l'action - la bataille idéologique n'admet pas de pause !

Pour gagner l'objectif fixé et atteindre les résultats du numéro de MARS, à savoir :

LE DOUBLEMENT DE LA DIFFUSION

Mettre en place, dès maintenant :

- Des plans de travail
- Cibler les entreprises, impulser, suivre en permanence.

* UN CONTENU IMPORTANT

- Les salariés face à leur bulletin de paie, leurs exigences, leurs revendications, leurs actions (résultats de l'ENQUETE SUR LES SALAIRES).
- LES CADRES FEMININS : quelle place, quel rôle particulier dans la vie à l'entreprise.
- LES JEUX OLYMPIQUES DE SEOUL : interview d'Isabelle GAUTHERON "médaillable" et toutes les équipes féminines.

DES LE MOIS DE JUIN, PASSEZ COMMANDE DE CE NUMERO.

BON DE COMMANDE DE SEPTEMBRE

NOM Prénom.....

ADRESSE

NOMBRE D'EXEMPLAIRES

ENTREPRISE.....

FEDERATION.....

A réexpédier à ANTOINETTE - 33 rue BOURET - 75 019 PARIS

TELEPHONE : 16 (1) 42.00.11.39

SEPTEMBRE N° 275



PRUDIS-C.G.T.

STAGE DE PROCEDURE
CENTRE CONFEDERAL BENOIT FRACHON - COURCELLE
25 SEPTEMBRE AU 1er OCTOBRE 1988
-*****

A QUI S'ADRESSE CE STAGE :

Aux présidents de section et de bureau de jugement (titulaires ou suppléants).

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Frais de déplacement (SNCF 2ème classe, moins réduction groupe), frais d'internat et frais pédagogiques pris en charge par PRUDIS. Maintien du salaire par l'employeur.

PROGRAMME :

- Le bureau de conciliation,
- Le bureau de jugement,
- Les pouvoirs du juge,
- Les divers incidents de procédure,
- La rédaction du jugement (motivation, le contrôle des juridictions d'Appel et de Cassation).

BULLETIN D'INSCRIPTION

(à renvoyer à PRUDIS avant le 10 Juillet 1988)

La région, l'U.D. (1)----- propose la candidature

de ----- (nom), prénom----- âge----- sexe-----

adresse personnelle-----

 Date de première élection comme conseiller----- Conseil de-----

Responsabilité au sein du Conseil :

Vice-Président de Section

Président de Bureau de Jugement

Stage(s) de formation syndicale suivi(s) antérieurement :

PAS

BASE

MOYEN

SUPERIEUR (1)

(Titulaires, suppléants.)

Stage(s) PRUDIS antérieurs(s) :

PREFORMATION

BASE

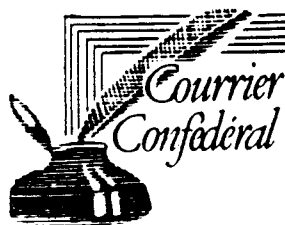
AUTRE

(1)

OBSERVATIONS :

CACHET ET SIGNATURE :

(1) Rayer la (ou les) mention(s) inutile(s)



PRUDIS C.G.T.

STAGE DE DROIT DU TRAVAIL
STRASBOURG-INSTITUT DU TRAVAIL
DU 4 AU 10 SEPTEMBRE 1988

A QUI S'ADRESSE CE STAGE :

- 1/ - En priorité aux Conseillers Prud'hommes ayant suivi des sessions de base ou niveau moyen, à l'exclusion de ceux qui ont suivi une session Droit du Travail aux Instituts de Sceaux ou de Strasbourg.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Frais de déplacement (SNCF 2ème classe, moins réduction groupe), frais d'internat et frais pédagogiques pris en charge par PRUDIS. Maintien du salaire par l'employeur.

PROGRAMME :

- 2/ - L'évolution du droit du travail,
- Le contrat de travail - Ses évolutions - La typologie des divers contrats,
- La qualification et la requalification du contrat de travail,
- Les diverses formes de rupture du contrat de travail,
- La preuve en Droit du Travail,
- La réintégration du salarié licencié.

BULLETIN D'INSCRIPTION

(à renvoyer à PRUDIS **avant le 10 Juillet 1988**).

La région, l'U.D. (1)----- propose la candidature
de ----- (nom), prénom-----âge----- sexe-----
adresse personnelle-----

Date de première élection comme conseiller----- conseil de -----

Stage(s) de formation syndicale suivi(s) antérieurement :

PAS	BASE	MOYEN	SUPERIEUR(1)
------------	-------------	--------------	---------------------

Stage(s) PRUDIS antérieurs(s) :

PREFORMATION	BASE	AUTRE	(1)
---------------------	-------------	--------------	------------

OBSERVATION :

CACHET ET SIGNATURE

(1) Rayer la (ou les) mention(s) inutile(s).

RPDS

REVUE PRATIQUE DE DROIT SOCIAL

N° 509-510
SEPTEMBRE - OCTOBRE



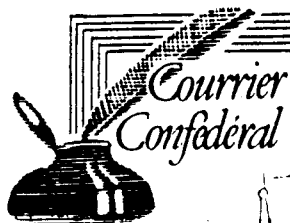
SPÉCIAL LICENCIEMENTS ÉCONOMIQUES

Qu'est-ce qu'un licenciement collectif pour motif économique ?

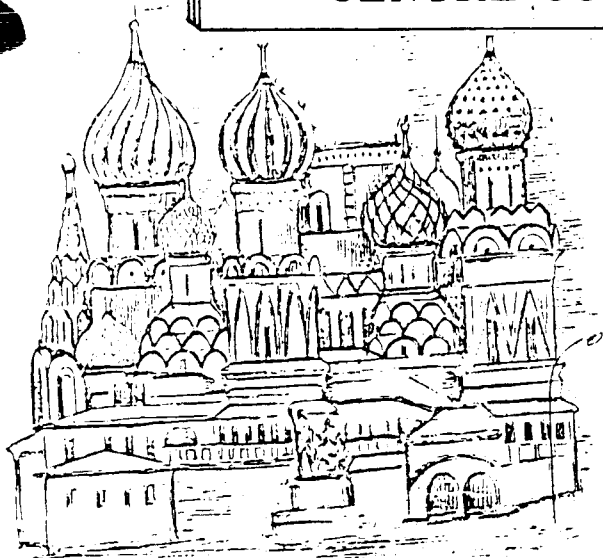
Que faire en cas de redressement judiciaire ?

Quel est le rôle du conseil de prud'hommes en cas de licenciement ?

La Revue pratique de Droit Social apporte une réponse à toutes les questions que posent les salariés. Prix du numéro : 61 F



CENTRE CONFEDERAL DE LA JEUNESSE



VACANCES EN U.R.S.S.

12 JOURS

EN U.R.S.S.

AU MOIS D'AOUT

3 000 Francs

Si tu as entre 18 et 30 ans et que tu souhaites vivre des vacances originales, actives, pleines de rencontres, S.L.C./J.T. (Association du Centre Confédéral de la Jeunesse C.G.T.) te propose un séjour de 12 jours en U.R.S.S. (Moscou et Asie Soviétique).

DEPART DE PARIS autour du **8 Août** - **PRIX : 3 000 F** qui comprend le voyage, le visa, l'hébergement, la nourriture, les déplacements en U.R.S.S.

Un Séjour de haut niveau culturel et d'un apport syndical certain, à l'heure de la Perestroïka et au lendemain de la visite de Reagan en U.R.S.S.

A NE PAS MANQUER

BULLETIN D'INSCRIPTION

Je désire partir 12 jours en U.R.S.S. au mois d'août 1988

NOM _____ PRENOMS _____

NOM DE JEUNE FILLE _____

DATE DE NAISSANCE ___/___/19___ LIEU DE NAISSANCE _____

SEXE MASCULIN FEMININ

NATIONALITE _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL [][][][][] VILLE _____ TEL. _____

EMPLOI _____

NOM ET ADRESSE DE L'EMPLOYEUR _____

N° du PASSEPORT _____

Ces renseignements sont nécessaires pour obtenir le visa. Il est également nécessaire d'être muni d'un **PASSEPORT EN COURS DE VALIDITE + 3 PHOTOS D'IDENTITE**

retourner ce Bulletin d'Inscription à : S.L.C./J.T. - 263, rue de Paris
93516 - MONTREUIL CEDEX - Tél. 48.51.84.79.

AVEC UN CHEQUE DE 500 F à l'ordre de S.L.C./J.T.